

# Réflexions sur l'enseignement du français en Corée : pour une nouvelle orientation

HAN Min-Joo  
Université Ewha  
minjoo@ewha.ac.kr



Synergies Corée n° 2 - 2011 pp. 45-55

**Résumé :** Cette étude examine quelques points litigieux concernant l'évolution de l'enseignement du français en Corée au cours des dix dernières années. Les enseignants de français ont fait des efforts pour lutter contre les contraintes et ont continuellement essayé d'améliorer la qualité de leur enseignement. Dans le contexte actuel où le poids et les contraintes politico-institutionnels sont toujours très lourds et où la demande des apprenants coréens pour le français continue à baisser, l'auteur recommande quelques points nécessaires pour l'avenir du français en Corée. Premièrement, les départements de français devraient redéfinir les objectifs d'enseignement de la culture de façon plus concrète. Deuxièmement, les enseignants devraient réorganiser le contenu de leurs cours et varier les secteurs spécialisés dans le cursus de Maîtrise selon les spécificités du groupe d'apprenants. Troisièmement, il faudrait développer des cours de type « français de spécialité » pour les apprenants ayant le projet d'étudier dans un domaine spécialisé et de séjourner en France.

**Mots-clés :** enseignement du français, politique linguistique, enseignement de la culture française, français de spécialité, diversification des secteurs spécialisés

Reflections on the teaching of French in Korea : for a new direction

**Summary :** This article examines several controversial points related to the evolution of French language education in Korea in the last ten years. French teachers have made efforts to overcome difficulties and have continually tried to improve the quality of their teaching. In the current situation where political and institutional needs outweigh educational needs and the demand of Korean learners for French continues to decrease, the writer recommends several important points for the future of French teaching. Firstly, French departments need to redefine the goals teaching French culture in a more concrete way. Secondly, French teachers need to reorganize the content of their courses and vary the areas of concentration in Master's programs according to the needs of the learners. Thirdly, French courses for special purposes need to be developed for learners who plan to study in France in specialized areas.

**Keywords :** French language education, linguistic policy, teaching french culture, french for special purposes, diversification of the specialized areas

## Problématique de départ

Cette étude part de nos réflexions qui datent d'il y a dix ans. Lors de notre intervention, intitulée « Pour une nouvelle politique linguistique en Corée du sud : enjeux et perspectives »<sup>1</sup>, nous avons étudié le paysage coréen de l'enseignement du français et avons constaté les préoccupations majeures des enseignants du français dans le secondaire et à l'université : nous étions dans une époque de crise face à la baisse brutale de la demande pour la langue française.

«On traverse une période de crise où tous les professeurs de français du niveau à la fois secondaire et universitaire se sentent «menacés» dans leur vie professionnelle. Autrement dit, on est face à une baisse brutale de la demande pour le français, ce qui produit un impact très douloureux sur les enseignants de français.»<sup>2</sup>

## Enjeux identifiés de l'an 2000

En examinant les raisons de cette situation de crise, nous avons relevé les enjeux suivants : enjeu politico-institutionnel qui concerne le changement du système éducatif ; enjeu académique qui porte sur le contenu et la méthode de cet enseignement ; enjeu socio-professionnel qui a trait à la vie professionnelle des étudiants.

1. *Enjeu politico-institutionnel* : d'abord dans le secondaire, nous avons considéré comme enjeu principal le changement de la politique vis-à-vis des langues étrangères. Le MENC<sup>3</sup> a continuellement diminué, au fil des réformes du curriculum<sup>4</sup>, le temps d'apprentissage consacré aux deuxièmes langues étrangères et leur a retiré le statut de matière obligatoire au Baccalauréat coréen, ce qui a profondément affaibli l'intérêt des élèves pour ces langues et a rendu le contenu et la qualité de cet enseignement de plus en plus maigre. Au lieu d'encourager le choix plus varié pour les langues étrangères et l'ouverture d'esprit des élèves, la politique linguistique coréenne a réduit ce choix au profit de l'anglais.

Ensuite, dans le milieu universitaire, la politique institutionnelle a largement touché la structure universitaire avec le système nommé «Hakbousé». Ce système ne demande pas aux étudiants de choisir une spécialité au moment de poser leur candidature pour le concours d'entrée à l'université. Il suffit pour eux de décider d'une spécialité ou d'un département au bout d'un an d'études. Ce qui semble apparemment idéal pour les étudiants soulève en fait des difficultés pour certains départements et leurs enseignants car un fort déséquilibre apparaît entre les spécialités dites «rentables et vendables» sur le marché professionnel (comme la gestion, l'économie, l'anglais, le multimédia, etc.), et les spécialités dites «peu rentables et rarement vendables» comme les études en sciences humaines dont le français est un bel exemple, ce qui risque, à terme, d'encourager la disparition de ces départements.<sup>5</sup>

2. *Enjeu académique* : suite à la réduction du temps et de la quantité d'apprentissage du français au lycée, la plupart des étudiants qui arrivent au département de français sont débutants (en première année ou même en deuxième année). Ainsi, la continuité de l'enseignement de français du lycée à l'université est entravée et par conséquent, l'approfondissement du français y est devenu très difficile. L'objectif et le rôle des études universitaires qui cherchent à approfondir les connaissances et les compétences

en français et à former les futurs spécialistes de cette langue sont ainsi affaiblis. Faut de connaissances de base en français, les études de la littérature et de la linguistique françaises semblent difficiles à suivre alors qu'elles constituent pourtant le curriculum académique traditionnel du département de français, et n'ont plus attiré autant l'attention qu'avant. Pour s'adapter à cette nouvelle situation et répondre aux nouveaux besoins des étudiants, les enseignants ont proposé des cours plus variés et ont élargi les thèmes abordés pour les rendre plus intéressants, plus faciles et plus pratiques. Puisqu'il était difficile d'exiger des étudiants de bonnes compétences en français, beaucoup de ces nouveaux cours sont assurés en coréen sauf quelques notions et expressions impératives. De même, pour les cours de littérature, il arrive également que les extraits du texte original ou les textes transformés en français faciles remplacent les textes originaux.

3. *Enjeux socio-professionnels* : le gouvernement coréen a toujours soutenu l'importance de la diversification des échanges internationaux, et souligné la nécessité de l'enseignement des langues étrangères. Malgré cette volonté, l'anglais occupe une place prépondérante dans le processus éducatif et professionnel de tous les Coréens. Comme le milieu professionnel demande de plus en plus d'excellentes compétences en anglais, le fait d'avoir une bonne compétence en français ne garantit pas de débouché professionnel. Le français y est vu comme une langue de plus, secondaire par rapport à l'anglais. Les étudiants du département de français sont ainsi obligés d'approfondir leur niveau à la fois en français et en anglais ou bien dans une autre discipline avantageuse pour avoir un emploi. Cette réalité ne facilite pas l'approfondissement des études de français à l'université.

Suite à cette analyse des enjeux, nous avons fait quelques propositions : un passage de l'enseignement du français de la quantité vers la qualité ; la création de nouveaux besoins et de nouveaux publics d'apprenants ; une réorganisation des contenus académiques ; une consolidation du statut et de la place du français et de la France. Aujourd'hui, si les conditions et le climat de cet enseignement ne sont plus les mêmes, il serait nécessaire d'examiner l'évolution de ces propositions et de réfléchir de nouveau sur l'orientation de l'enseignement du français en Corée.

### **Etude des enjeux et perspectives actuels**

Ce qui nous semble le plus remarquable dans le domaine de l'enseignement du français depuis dix ans pourrait se résumer en deux éléments : premièrement, on n'a plus le même type de profil d'apprenants de français (le nombre a baissé et les besoins ont changé). Deuxièmement, la dimension de la culture a pris une place centrale dans l'évolution de l'enseignement du français (beaucoup de nouveaux cours et de nouvelles approches sont proposés).

#### **1. Nécessité d'un enseignement qualitatif pour un public réduit**

Les tableaux suivants expliquent l'évolution de la demande pour le français : la situation a malheureusement empiré.

T.1 : Répartition de l'enseignement des deuxièmes langues étrangères dans le secondaire

Langue	1985	1995	2001	2005	2009
l'allemand	58%	42.4 %	30.2 %	10.3 %	4.0 %
le français	18	25.1	18.8	8.5	4.2
le chinois	1	5	10.5	28.1	27.2
le japonais	24	26.7	39.1	51.4	63.3
l'espagnol	0	0.9	1.4	1.2	0.9
le russe				0.4	0.2
l'arabe				0	0
nombre total des élèves		1,163,893	805,750	489,337	480,062

Source : MENC

T.2 : Nombre d'enseignants de deuxièmes langues étrangères dans le secondaire

Langue	1987	2007	2009
l'allemand		219	163
le français	545	193	164
le chinois		836	963
le japonais		1,949	2,025
l'espagnol			32
le russe			11
l'arabe			0

source : MENC

Dans ces tableaux, une baisse continue de demande pour le français et l'allemand apparaît tandis que le japonais et le chinois sont de plus en plus fortement choisis. Il peut sembler tout-à-fait normal que les élèves demandent à apprendre les langues des pays voisins : la mobilité et le séjour dans les pays cibles sont beaucoup plus faciles et moins coûteux, ce qui rendrait

sans doute l'apprentissage de ces langues plus facile, plus efficace et plus pratique. Cependant, il y a un autre point très important à souligner.

C'est que le nombre total des élèves qui apprennent les deuxièmes langues étrangères se réduit très rapidement et de manière spectaculaire : en dix ans, une baisse de 50%. Bien que pendant les dix dernières années, les enseignants de français dans le supérieur et le secondaire aient manifesté aux pouvoirs politiques et administratifs leur souhait de ne pas voir leur enseignement disparaître, cette baisse n'est pas contenue.

Dans le contexte actuel, les enseignants ne doivent plus s'attacher à la quantité d'apprenants mais à la qualité de leur enseignement. Ils cherchent à développer et proposer de nouveaux cours et à appliquer de nouvelles approches dans leur enseignement pour satisfaire les besoins et les objectifs des apprenants et de la société. Pourtant, les conditions institutionnelles et la réalité de l'enseignement du français, surtout dans le secondaire, ne nous semblent pas avoir tellement changé, ni s'être améliorées. M. Milhaud (2010) identifie du point de vue institutionnel, quelques problèmes importants de la situation actuelle du secondaire qui ne sont pas très différents de notre analyse : les objectifs ambitieux, l'évaluation inadéquate, les restrictions lexicales et la pauvreté en documents authentiques. Ces contraintes institutionnelles empêchent de rendre l'enseignement plus efficace. Pour sortir de cette situation, elle propose d'établir des objectifs plus réalistes en se référant aux critères du CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues) et en les contextualisant. Cette proposition semble raisonnable et plus opératoire pour une application en classe de français.

Le problème qui reste, c'est que l'organisation du programme d'enseignement secondaire doit être harmonisée avec les autres deuxièmes langues étrangères en termes d'objectif, de contenu, de méthodologie et d'évaluation. L'autonomie dans le développement du programme est relativement limitée, ce qui ne facilite pas toujours le travail de respect de la spécificité de chaque langue.

## **2. Place de la culture française : nécessité d'une définition plus cohérente dans l'enseignement du français**

Parmi les changements récents dans l'enseignement du français, c'est la mise au premier plan de la culture qui est le plus remarquable. „La culture française” est devenue le mot-clé dans beaucoup de cours nouvellement proposés. Cette tendance ne s'arrête pas seulement au titre du cours. Plusieurs départements qui ont voulu souligner l'aspect „culture” ont déjà changé le nom du département en renonçant au titre traditionnel et depuis longtemps utilisé de „département de langue et littérature françaises”.<sup>6</sup>

Pourtant, deux points nous semblent problématiques dans cette évolution : le manque d'une conception partagée de la culture française et le problème d'équilibre entre le français et la culture.

Le premier point, c'est qu'il n'y a pas de conception commune pour le terme «culture» quand il s'agit du contenu de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur.<sup>7</sup> Pourquoi ce point est-il important ? Actuellement, faute de conception de la culture plus ou moins partagée par les enseignants de français dans les universités, chaque enseignant l'interprète à sa façon.<sup>8</sup> Un cours de culture, un enseignant, une notion différente, une pratique différente. Bien sûr, dans un sens, c'est tout-à-fait naturel, puisque le terme «culture» est trop vaste pour être défini ou simplifié à partir d'une signification commune. Mais ce que nous voudrions signaler, c'est que, comme les enseignants de littérature se réfèrent plus ou moins à la même chose quand ils parlent du programme universitaire d'enseignement de la littérature (par exemple, histoire de la littérature, romans, théâtre, poésie, critique, etc.), il serait au moins nécessaire d'avoir une conception commune partageable pour les dimensions et le terme «culture» afin de pouvoir organiser et assurer un enseignement de la culture plus cohérent et de plus en plus profond selon la progression et le niveau des étudiants en trois ou quatre ans d'études. A partir d'une conception partagée de la culture, on pourrait tracer les grandes lignes de cet enseignement dans les universités : établir des objectifs plus précis, définir ses dimensions et délimiter le contenu d'apprentissage.

Etant donné que l'objectif final de l'enseignement de la culture étrangère est de développer la compétence culturelle, socioculturelle et interculturelle chez les apprenants, il nous semble utile de rappeler ici quelques propositions qui définissent les composantes de cette compétence. D'abord, E. Knox (1986) résume la compétence culturelle comme suit : les connaissances de base (environnement, histoire, institution, actualité, etc.), les comportements interpersonnels (langue et mœurs), le système symbolique (codes et représentations) et la vision du monde (thèmes, idéologies, valeurs). M. Byram et G. Zarate (1997)<sup>9</sup> proposent, quant à eux, une modélisation de profil d'apprenant ayant une compétence socioculturelle autour de quatre composantes et ceci, sous forme d'objectifs : savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-apprendre.

Pour L. Porcher (1997), la capacité à communiquer ne saurait être strictement et purement linguistique. Elle doit s'accompagner de savoir-faire culturels et sociaux multiples qui permettent l'insertion dans la société française, sa compréhension, la connaissance des pratiques indigènes. Et il décrit la compétence culturelle en quatre dimensions fondatrices : la culture cultivée, la culture anthropologique, la culture médiatique, la culture historique. Puis, il précise que la compétence culturelle doit inclure une compétence interculturelle pour être complète car celle-ci n'est qu'un aspect d'une compétence culturelle proprement dite.<sup>10</sup>

Ch. Puren (2010c) revient sur les composantes de la compétence culturelle. Voici son modèle :

T.3 : Les Composantes de la Compétence Culturelle

Composante	Définition (mot et expression-clé) <sup>11</sup>	Domaine privilégié	Activités de référence
transculturelle	le « fonds commun d'humanité » l'« Humanisme classique » la « Philosophie des Droits de l'Homme ».	valeurs universelles	reconnaître
métaculturelle	étude de documents authentiques en milieu scolaire	connaissances	parler sur : réagir, paraphraser, interpréter, extrapoler, comparer, transposer
interculturelle	communication avec des étrangers dans le cadre de rencontres ponctuelles, d'échanges, de voyages ou de séjours touristiques.	représentations	découvrir, communiquer
pluriculturelle	dans un cadre où se côtoient des cultures différentes et où se réalisent d'intenses processus de métissage culturel.	comportements	cohabiter
co-culturelle	des personnes de cultures différentes devant mener ensemble un projet commun.	conceptions, valeurs contextuelles	co-agir

Ce qui reste à faire, c'est d'organiser le programme d'enseignement de la culture en se référant à ces composantes et éléments selon les niveaux et les caractéristiques des apprenants.

Passons maintenant au second point, le problème d'équilibre entre la langue française et la culture. Des recherches et des discussions récentes mettent l'accent sur l'organisation des programmes d'enseignement de la culture en essayant d'étudier les caractères de cet enseignement et en élargissant ce domaine vers des secteurs plus variés comme l'art, le cinéma, l'économie, la gestion, l'histoire, etc.<sup>12</sup> Si ces efforts et ces discussions semblent nécessaires pour mieux tracer les orientations des études de la culture au sein des départements de français, il nous semble pourtant qu'il y ait un danger : dans ce nouveau type de cours de culture (spécialement du point de vue des études régionales), le français ne joue plus le rôle principal, ceci au profit des connaissances mêmes du secteur concerné. Par exemple, les cours comme « l'économie française » ou « le cinéma français » sont également assurés en coréen<sup>13</sup> sans se soucier de la langue elle-même. On pourrait se demander quelle frontière choisir entre les deux types d'enseignement. Quelle serait donc la différence entre les enseignants de français

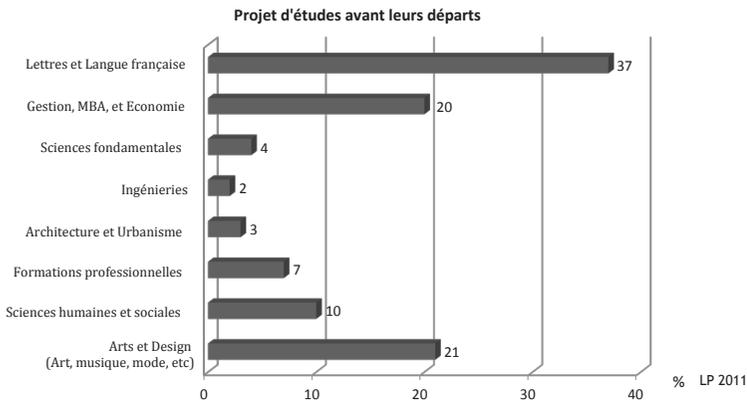
et les enseignants d'économie traitant tous les deux du contenu d'apprentissage sur l'économie française ? Par quoi devrait-on se distinguer les uns des autres ? Par exemple, quelles différentes approches faudrait-il adopter quand les enseignants de français et les enseignants de cinéma traitent des films français comme contenu d'apprentissage puisque leurs priorités ne doivent pas être les mêmes ?

Dans ce contexte, tant que le département de français existe, quel que soit le titre du département,<sup>14</sup> il faudrait revoir et différencier les objectifs et les approches des cours proposés sans oublier que le français doit être la base et le centre de l'enseignement de la culture.

### 3. Plus de place pour le français de spécialité

Pour satisfaire les besoins réels et pratiques des étudiants, il faudrait offrir plus de cours de type de français de spécialité. Pourquoi le français de spécialité ? La réponse est claire si on regarde le tableau ci-dessous qui montre la répartition des étudiants en 2010 qui préparent un séjour d'études en France.

T.4 : Répartition des domaines spécialisés choisis par les étudiants coréens<sup>15</sup>



Source : Campusfrance, Ambassade de France (2010)

Pendant très longtemps, la majorité des étudiants ayant un projet d'études en France étaient ceux du domaine « Lettres et langue françaises ». Le profil et les besoins de ces étudiants pour l'apprentissage du français étaient relativement homogènes. Mais maintenant, nous l'avons déjà mentionné, les types d'apprenants coréens et leurs besoins pour le français ont beaucoup changé. Les domaines d'études dans lesquels les étudiants veulent se spécialiser en France sont très variés. La montée très forte des domaines « Arts et Design (21%) » et « Gestion, MBA et Economie (20%) » est remarquable et très significative car, dans le contexte actuel de baisse générale des apprenants de français en Corée, c'est le seul type d'apprenant dont le nombre augmente.

Les cours de français pour ce type de public, c'est-à-dire les cours de français de spécialité, ne sont malheureusement pas proposés par les départements de français sauf quelques rares exceptions<sup>16</sup> mais en général par des instituts privés comme l'Alliance

française.<sup>17</sup> Il faudrait donc que les enseignants de français développent les contenus et les approches didactiques susceptibles de faire acquérir à la fois les compétences en français et les connaissances nécessaires du domaine. Et ceci non seulement pour les étudiants du département de français mais également pour ceux d'autres départements spécialisés. C'est dans ce sens-là que l'on pourrait créer de nouveaux types d'apprenants de français et consolider l'avenir du français en Corée.

#### 4. Diversification et spécialisation du cursus de Maîtrise

Comme développé ci-dessus, grâce à des efforts de rationalisation du programme d'enseignement dans le but de s'adapter au niveau réel des étudiants et de satisfaire leurs besoins académiques et pratiques, le cursus de Licence du département de français s'est maintenant largement transformé et propose des contenus plus variés : langue, littérature, linguistique, culture<sup>18</sup>, un peu de didactique<sup>19</sup>, etc. Pourtant, si on regarde le cursus de Maîtrise, on constate que la plupart des départements de français proposent depuis très longtemps seulement deux secteurs spécialisés : la littérature et la linguistique. Malgré la réforme récente dans certaines universités qui introduit le secteur de culture et d'études régionales<sup>20</sup>, cela n'a pas changé jusqu'à maintenant.

Etant donné que les étudiants de Licence ont déjà montré que leurs intérêts et besoins ne s'arrêtent pas seulement à la linguistique et à la littérature française, ce cadre étroit ne leur permet pas de poursuivre des études plus variées. En conséquence, les étudiants s'inscrivent dans d'autres départements de Maîtrise, notamment dans le département d'études internationales ou dans celui de gestion. C'est ainsi que depuis un certain temps, très peu d'étudiants s'inscrivent au département de français pour le cursus de Maîtrise. Cela pose aux enseignants de français le problème de la formation des futurs spécialistes, chercheurs et enseignants du supérieur dans le domaine du français.

Dans ce contexte, il est nécessaire de varier les secteurs spécialisés dans le cursus de Maîtrise : par exemple, la littérature, la linguistique, la culture (les études régionales et francophones), la didactique du FLE, la traduction, etc. La recomposition des secteurs pourrait être abordée selon les conditions et les priorités de chaque département de français du point de vue de la diversification et de la spécificité.

#### Conclusion

Nous avons ici étudié l'évolution de l'enseignement du français en Corée au cours des dix dernières années et réfléchi sur quelques points de discussion fondamentaux. Il est clair que la situation de l'enseignement du français en Corée n'est pas facile. Le poids et les contraintes politico-institutionnels sont toujours très lourds et la demande des apprenants coréens pour le français continue à baisser. Les enseignants de français ont fait des efforts pour lutter et ont continuellement essayé d'améliorer la qualité de leur enseignement. Dans le contexte actuel, que peut-on envisager pour l'avenir du français en Corée ? En guise de réponse, nous voudrions mentionner quelques pistes de recherches, qui émergent de nos observations ci-dessus.

Premièrement, il faudrait que les départements de français redéfinissent les objectifs d'enseignement de la culture de façon plus concrète : la culture en tant que compétence de communication ou la culture en tant qu'études régionales ? Quelle proportion et

quelle priorité entre ces deux types de cours de culture ? Quelle progression pour l'enseignement de la culture ? Le problème de la progression culturelle, même si on en parle très peu, nous semble très important car il demande a priori une conception commune de « la culture » pour son organisation et permettrait ainsi un apprentissage de la culture plus cohérent. Ensuite, les enseignants devraient réfléchir sur les approches didactiques adéquates pour chaque type de cours de culture.

Deuxièmement, il faudrait que les enseignants mènent une analyse plus concrète et plus détaillée des apprenants : leur spécialité, leurs besoins, leur projet d'études, leur niveau de français, etc. Etant donné que le nombre d'apprenants de français a baissé et que leurs besoins et projets d'études sont très variés, il n'est guère intéressant que les départements de français offrent des cours de type universel. Même quand il s'agit des cours de communications générales, les enseignants devraient réorganiser et varier le contenu de leurs cours selon les spécificités du groupe d'apprenants.

Troisièmement, ce qu'il faudrait pour les apprenants ayant le projet d'étudier dans un domaine spécialisé et de séjourner en France, ce serait des cours destinés à des publics particuliers qui tiennent compte de leurs spécificités, autrement dit des cours de type « français de spécialité ». Les efforts pour développer les programmes adéquats et pour proposer des cours de français de spécialité au sein des universités favoriseraient la motivation des apprenants de divers horizons pour le français.

## Bibliographie

Byram, M., Zarate, G. Neuner, G. 1997. *La compétence socioculturelle dans l'apprentissage et l'enseignement des langues*. Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe.

Conseil de l'Europe. 2001. *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*. Paris : éditions Didier.

Han, M.-J. 2001. « Pour une nouvelle politique linguistique en Corée du sud : enjeux et perspectives », *Dialogues et Cultures*, n° 46, Actes du 10ème Congrès de la FIPF.

Han, M.-J. 2010. « Réorganisation du contenu culturel dans l'enseignement secondaire du français » *Actes du séminaire pour la réorganisation du contenu scolaire dans l'enseignement secondaire du français en Corée*, KICE, ORM 2010-31.

Kim, T.H. 2010. « L'interculturel dans les cours de la culture française en Corée », *Les actes du colloque conjoint international des associations coréennes*, pp. 183-185.

Knox, E. 1986. *La civilisation*. Paris : CLE international.

Lee, B.J. 2003. « Analyse des manuels de la culture française », *Enseignement de langue et littérature*, n° 16, p.56.

Lussier, D. 1998. « Domaine de référence pour l'évaluation de la compétence culturelle en langues », *Etudes de linguistique appliquée*, n° 106, pp. 231-246.

Milhaud, M. 2010. « Pour des objectifs plus réalistes d'enseignement du français au secondaire », *Actes du colloque conjoint international des associations coréennes*, pp. 287-296.

Neuner, G. 2003. Les Modèles socioculturels intermédiaires dans l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes, In : *La compétence interculturelle*. Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe.

Porcher, L. 1997. *Le français langue étrangère, émergence et enseignement d'une discipline*. Paris : Hachette.

Porcher, L. 1998, « De l'interculturel », *Cahiers pédagogiques*, n° 360, pp. 48-49.

Puren, Ch. 2010. « La problématique de la compétence culturelle dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle perspective actionnelle », sur le site de l'APLV. Page consultée 06/2011 : <http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article2942>

Son, J.H. 2010. « L'enseignement de la culture française dans les universités coréennes », *Les actes du colloque conjoint international des associations coréennes*, pp.170-172.

Zarate, G. 1986. *Enseigner une culture étrangère*. Paris : Hachette.

Zarate, G. 1993. *Représentation de l'étranger en didactique des langues*. Paris : CREDIF-Didier.

## Notes

<sup>1</sup> 10ème Congrès mondial de la FIPF 2000, Paris, Palais des Congrès.

<sup>2</sup> Publié dans *Dialogues et Cultures*, n° 46, Actes de 10ème Congrès de la FIPF, 2001.pp.124-128.

<sup>3</sup> Ministère de l'Education Nationale de la Corée.

<sup>4</sup> Depuis le 6ème Curriculum, la plupart des lycées ont assuré 12 unités (autour de 100 heures sur 3 ans) d'enseignement de deuxièmes langues étrangères. Pourtant depuis l'application du 7ème Curriculum en 2002, 53 matières scolaires sont devenues optionnelles et l'enseignement de ces langues s'en est trouvé rapidement réduit ou n'est plus assuré dans la plupart des lycées.

<sup>5</sup> En 2000, il y avait à peu près 70 départements de français en Corée mais, en 2010, il en reste seulement une cinquantaine.

<sup>6</sup> Citons notamment le nom des départements suivants : le département des études françaises, le département de la culture française, le département de langue et culture françaises, le département des études régionales françaises, etc. cf. Kim T.H. (2010 :183).

<sup>7</sup> Une sorte de consensus pour le terme de « culture française » existe dans le secondaire puisque le programme de l'enseignement est contrôlé par le MENC.

<sup>8</sup> Ce phénomène est déjà remarqué par Lee B.J. (2003).

<sup>9</sup> Ce profil est repris dans le CECR(2001).

<sup>10</sup> G. Zarate (1986), cité par L. Porcher (1997 :60).

<sup>11</sup> Nous avons simplifié la définition de chaque composante en quelques mots et expressions-clés.

<sup>12</sup> Par exemple, Son J.H. (2010) divise les cours de culture française en deux catégories : 1) les éléments de la culture française sont proposés pour renforcer l'enseignement de la langue française. La culture est considérée comme un auxiliaire favorisant un apprentissage plus efficace de la langue. 2) La culture française est enseignée du point de vue « des études régionales ». L'objectif de cette orientation est de mieux comprendre la société francophone dans son ensemble et de former des spécialistes de la culture enseignée.

<sup>13</sup> Dans les départements d'économie, d'histoire et de cinéma.

<sup>14</sup> Après avoir analysé les programmes des départements de français en Corée (soit le département de langue et littérature françaises, soit le département des études françaises ou le département de la culture française), Kim T.H. (2010 :185) remarque qu'il n'y a pas de nette différence dans le contenu d'apprentissage.

<sup>15</sup> Puisqu'il s'agit de choix avant leur départ, le chiffre exact peut changer selon leur choix réel effectué en France.

<sup>16</sup> « Le français de cuisine » a été proposé à l'Université Kyunggi pendant quelques années pour les étudiants du département de cuisine, mais ce cours n'est plus assuré. On enseigne « le français de l'art » à l'Université nationale d'Art de Corée.

<sup>17</sup> L'Alliance française propose, en dehors des cours pour la communication langagière générale, des cours spécialisés du genre :

- découverte culturelle et civilisationnelle (civilisation, presse, TV5, vins)
- perfectionnement linguistique dans un domaine de spécialité (commerce, affaires, tourisme, hôtellerie, restauration, santé-médecine, relations internationales...). <http://www.afcoree.co.kr>

## Réflexions sur l'enseignement du français en Corée : pour une nouvelle orientation

- <sup>18</sup> La culture à des fins de communication en français ; études régionales françaises ; études francophones, etc.
- <sup>19</sup> Pour le département de français à la faculté de Pédagogie.
- <sup>20</sup> Dans le cas de l'Université Sookmyung, le secteur de « gestion de la culture française » a été créé, mais ceci au sein de la Maîtrise de « Relations internationales », pas dans le département de français.